

Publication de la  
Société d'Art et  
d'Histoire  
d'Aix-les-Bains  
Association loi 1901

2 rue Lamartine  
73100 Aix-les-Bains.  
« archives@aixlesbains

## SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS Mai 2023

### Compte-rendu de la 30<sup>e</sup> assemblée générale des adhérents Vendredi 31 mars 2023 Cinéma Victoria

L'assemblée générale est ouverte à 21 heures, et se déroule dans un ordre un peu dispersé à cause de problèmes informatiques et de l'arrivée tardive de M. le maire. Néanmoins le compte-rendu est remis dans l'ordre du déroulement prévu. Dans la salle sont présents 67 adhérents à jour de leur cotisation et qui disposent de 47 pouvoirs. Donc 114 membres sont représentés sur 392 membres adhérents à jour. Le quorum est atteint pour valider les décisions.

L'assemblée se déroule en présence de Mme l'adjointe à la culture, rejointe par M. le Maire à 21 h 30. Mme la première adjointe au maire s'étant excusée.

#### Rapport moral du président

Nous avons le plaisir de vous accueillir ce soir pour une assemblée générale qui se veut normalisée après ces quelques années perturbées par la crise du COVID. Nous allons donc commencer par faire le bilan de cette année 2022, presque normale.

Et je dis presque normale, car ce virus nous a obligés à annuler notre première conférence de janvier à cause d'un niveau très élevé de contamination en Savoie, et rebelote en février. A partir d'avril, enfin, la SAHA a pu reprendre son cycle de conférences. C'est le peintre Joanny Drevet qui était à l'honneur avec un exposé de Dominique Beccatini, une spécialiste, qui nous a enchantés par ses connaissances et de nombreuses illustrations. Au mois de mai, nous avons suivi la restauration de l'église de la Biolle par l'architecte du patrimoine Véronique Dohr, puis nous avons terminé la saison par une conférence du très brillant Laurent Demouzon, sur les fortifications de la Savoie au XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle. Une promenade commentée sur les forts des hauteurs, tantôt sardes, tantôt français.

Nous reprenons nos conférences en septembre, après la trêve estivale, en nous plongeant dans le dossier de la restauration des gorges du Sierroz, grâce à Sébastien Pomini.

En octobre, Yves Billaud, chercheur archéologue du Drasm, nous a fait un retour sur les 10 ans du label Unesco des sites palafittiques des lacs savoyards. En octobre, nous sautons la conférence habituelle à cause du colloque sur lequel je reviendrai. Enfin, en décembre, malgré un temps exécrable, Sébastien Gosselin du Musée Savoisien se déplace à Aix pour nous faire le point en image sur les travaux en cours, l'arrivée des nouvelles collections et la prochaine réouverture du musée de tous les savoyards.

Nous avons commencé l'année 2023 par une conférence musicale de Théophile Bonjour, un chercheur musicologue, sur les musiques des villes de villégiatures, puis enchaîné en février sur un exposé de Jean Baud de l'Académie de Savoie sur l'enseignement professionnel en Savoie. Dernièrement nous avons suivi une superbe conférence sur le peintre de la montagne, Gabriel Loppé.

Notre programme se poursuivra en avril avec l'archéologue Joël Serralongue et les découvertes sensationnelles de la ville romaine d'Annecy, puis.... Un spécialiste non nommé viendra nous parler à nouveau de la crémaillère du Revard. Enfin, Sylvain Jacqueline, fera revivre les nombreuses visites du Roi Georges Ier de Grèce à Aix-les-Bains.

Donc un programme très chargé, et il me semble, de bonne qualité avec un bel équilibre entre l'histoire, l'archéologie, l'art, la musique, la peinture...

Nous avons eu l'honneur d'être choisis par l'Union des Sociétés Savantes des Savoie pour organiser le 48<sup>e</sup> congrès des associations du patrimoine des deux Savoie. Il aurait dû avoir lieu en 2020, reporté pour cause de Covid, puis en 2021, de nouveau reporté, et finalement il a été programmé les 14-15 octobre 2022 au Palais des Congrès. Là, je dois souligner l'investissement des bénévoles pour porter cet événement qui n'était pas simple à gérer : entre l'accueil des congressistes, les 27 conférenciers sur 4 salles, la restauration sur place, les animations, les visites proposées, la publicité, les affiches, les inscriptions, les finances, la technique... et j'en passe. Mais ce fut une très grande réussite et une très bonne image pour notre association et pour la ville en général, à tel point qu'on nous sollicite déjà pour organiser d'autres congrès. Mais ce fut épuisant, donc on verra. Un regret, pas assez d'aixoïses dans les salles... peut-être que le terme de Sociétés savantes a fait peur, pourtant nous avons pris soin de donner à ce congrès, Eaux et histoires d'Eau, un titre plus léger : il y avait des conférences pour tous les goûts : l'environnement, la botanique, les usages industriels de l'eau, le thermalisme. D'ailleurs vous avez pu vous en rendre compte en recevant récemment les actes du colloque dont je reparlerai dans les publications.

L'Union se joint à la SAHA pour remercier une fois encore la ville et ses élus de nous avoir prêté le Palais des Congrès dans son entier pendant deux jours, offert des goodies et un pot de bienvenue. Pour info le prochain congrès de ce type aura lieu à Chamonix en 2024.

Comme à notre habitude nous avons programmé en 2022 des sorties à la découverte du patrimoine de notre région.

Qu'avons-nous visité ? d'abord, en mars, une visite dans la capitale des Gaules, au musée gallo-romain de Fourvière, puis dans le patrimoine Unesco avec une visite guidée de la Basilique de Fourvière. En avril, direction la Haute-Tarentaise avec la découverte du Fort de Vulmix, puis de Séez, de son église et de son musée St-Eloi. Hélas, pour des raisons d'accès en car, nous n'avons pas pu aller voir la restauration de l'église d'Hauteville-Gondon, comme nous l'avions espéré.

Hélas, notre sortie de trois jours à Nîmes n'a pas eu de succès. Nous avons dû l'annuler faute d'un nombre de participants suffisant. N'était-ce pas la bonne période ? C'est dommage, car je pense que le nouveau musée de la Romanité vaut le détour. En août, notre traditionnelle sortie-concert de l'été nous a mené chez nos voisins à Albens pour un concert le soir, dans le cadre du festival des Bauges. Auparavant nous avons assisté la visite commentée du château de Montrottier, suivie d'un apéritif dinatoire dans le parc du château. A l'automne, en septembre nous sommes partis à Thonon pour découvrir le musée du Chablais et son exposition exceptionnelle sur les Celtes, puis nous sommes rentrés via la ville médiévale d'Yvoire, en visite guidée. Nous avions prévu de finir l'année en beauté, par un voyage au marché de Noël de Gruyère et par la découverte de son château médiéval. Hélas, bien que parti de bonne heure, le car n'a pas pu dépasser la frontière à cause de la neige qui avait bloqué l'autoroute. Les aléas de l'hiver. Il a fallu opérer un demi-tour après un arrêt chocolat à Archamps. La SAHA a pris à sa charge les frais engagés, dont le car.

En 2023 un beau programme vous a été envoyé : en mars, hier en l'occurrence, l'exposition Turner à la fondation Gianadda a recueilli un immense succès. En avril, nous vous proposons un petit tour dans le nord Isère pour visiter le tout nouveau musée de Paladru, consacré aux découvertes des villages immergés du néolithique et de l'an mil, avant d'aller visiter le château de Virieu. En mai, nous vous proposons notre voyage découverte en Auvergne cette année ; avec Clermont-Ferrand, sa vieille ville, sa cathédrale, Royat, le musée Michelin, le site celtique de Gergovie, une visite de volcan.... Le détail figurera dans une prochaine lettre. En juin, nous vous emmènerons en Italie avec la magnifique et perchée abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse, à mi-chemin entre la frontière et Turin, un déjeuner près d'un lac et au retour, un arrêt à Suze. En juillet-août, notre destination n'est pas définie car nous n'avons pas encore les programmes des festivals d'été pour notre sortie concert habituelle. En septembre, retour à Martigny pour la nouvelle exposition sur les années Fauves et une visite de la ville romaine. En octobre, nous allons essayer de reprogrammer la visite de Gruyère, toutefois sans le marché de Noël... la neige nous épargnera peut-être cette fois. Puis nous verrons ce que nous ferons en novembre.

Enfin, en décembre, nous fêterons nos 30 ans lors d'une soirée festive un peu plus sobre que celle des 25 ans, mais qui promet d'être agréable. Elle sera probablement organisée autour d'un concert suivi d'un cocktail. Rien n'est encore définitivement arrêté.

En revanche, notre activité éditoriale a été riche et variée : en janvier notre première revue de l'année était une revue classique à plusieurs articles : le pont de la Balme par Claude Grosboillot, ancien archiviste de l'entreprise Léon Grosse avec l'aide de Jean-François Connille ; La ferme Gigot, par Denys Berthet, ancien de l'ONF avec l'aide de Bernard Goddard ; Jean-Louis Victor Bias, par Nathalie Arpin, doctorante et, la publication du tout premier plan connu de la ville, daté du XVIIe siècle, par le Docteur Alain Françon et Sylvain Jacqueline. En juillet, la SAHA vous proposait un numéro spécial préparé par Martin Calloud sur les courses motonautiques du Lac du Bourget, dans les années 1960, avec la venue du célèbre Donald Campbell. En septembre, la SAHA accompagnait l'exposition proposée par la ville sur la place des Thermes : « Des projets pleins les cartons », par un catalogue complétant les informations et quelques projets non aboutis en supplément.

Puis, vint le travail long et parfois fastidieux, du recueil, de la correction et surtout du gros boulot de mise en page mené avec brio par François Fouger pour l'édition des actes du congrès des Sociétés Savantes des Savoie. Un très gros numéro : 232 pages, 27 articles, très illustré, qui est servi aux abonnés dans le cadre de leur abonnement annuel, alors qu'il est vendu en librairie à 16 euros. A raison de deux à trois heures de travail par article, mesurez le temps de bénévolat passé par François pour ces 232 pages. Imaginez aussi la somme épargnée par la Saha. Le coût astronomique de la simple impression, près de 10 000 euros, sans compter les frais d'expédition d'une revue d'1 kg, sont pris en charge pour moitié par l'Union dans le cadre du congrès. Enfin, le résultat est là, et de grande qualité.

En mai, la ville et la région présentaient le livre de l'Inventaire du patrimoine, « Aix-les-Bains, carrefour des villégiatures ». Je rappelle que les adhérents de la SAHA peuvent toujours bénéficier d'un tarif préférentiel. A cette occasion, notre association avait programmé une conférence spéciale, magistralement orchestrée par Bernard Toulhier, chercheur au CNRS et spécialiste de l'histoire de la villégiature.

En 2023, outre la revue congrès qui vient d'être envoyée, plusieurs publications sont annoncées : en juin ou juillet, une revue dite classique avec plusieurs articles, le n° 112 donc ; en septembre, un numéro spécial consacré à l'exposition que la ville présentera sur la place des Thermes, qui cette année s'appellera « jours de joie, les fêtes d'autrefois à Aix-les-Bains ». Une thématique où la fête aixoise est analysée, disséquée en tant qu'art de vivre dans une grande station de villégiature, outil de propagande publicitaire et surtout, montrée au travers de très nombreuses illustrations.

Enfin, nous projetons d'éditer un très beau livre pour vos cadeaux de Noël : un livre entièrement consacré aux très belles affiches couleurs produites par les comités de publicité, les hôtels, les casinos de la ville, puis souvent diffusées par le PLM et par des diffuseurs dans le monde entier. Nous en connaissons plus d'une cinquantaine, avec des variantes. A priori, peu nous ont échappé, sauf quelques-unes que nous ne connaissons que par Internet et que nous ne pourrions donc pas publier. Nous espérons pouvoir vous le proposer à un prix modique de 29 euros. Il est déjà en cours de préparation et de mise en page.

Cette année encore, nous avons participé à des salons et à plusieurs manifestations culturelles de la ville : ... Les journées européennes du patrimoine, où nous avons tenu une boutique brocante de revues et de livres sur la Savoie et Aix-les-Bains, qui a très bien marché. Positionnés sur le kiosque de la place des Thermes, à côté de l'exposition des archives, nous avons fait un bon chiffre et bien diminué nos stocks.

En octobre, nous étions présents au salon du livre de Brison-St-Innocent, où nos bénévoles, François, Maria, Patricia et Emmanuelle ont tenu une petite librairie.

Enfin, pour conclure cette partie sur nos activités passées, citons nos bénévoles actifs :

Philippe Gras, Maria Bigeard et Béatrice Druhen-Charnaux pour les conférences, avec l'aide de François Fouger à la technique et des petites mains pour l'accueil, les contrôles de pass sanitaire : Judith Mudge, Annie Giroud, Sylvie Mollier et Béatrice Druhen-Charnaux.

Sylvie Mollier, Annie Giroud et Judith Mudge pour la préparation et l'accompagnement des sorties. Jean-François Connille, François et Dominique Fouger, Elisabeth André, pour la relecture, mise en forme et production des revues.

Dominique Dancer pour la mise sous enveloppe des lettres d'Art et Mémoire.

Emmanuelle Humbert, Jean-François Connille, Judith Mudge, Patricia Martin, et bien d'autres pour la distribution des revues en librairie.

Marie-Louise Bustos, Dominique Dancer et les membres du CA pour les salons et ventes lors des événements.

Je renouvelle mon appel de l'année passée : nous cherchons un ou deux bénévoles à l'esprit commercial qui puisse nous aider à prospecter de nouveaux points de vente, pour assurer la distribution de nos revues et produits.

### **Les préoccupations patrimoniales de la SAHA**

Cette année, je vais peu parler mais vous laisser regarder un petit montage que je vous ai préparé sur la destruction du patrimoine urbain depuis les années 1970, à travers quelques exemples choisis. C'est volontairement qu'il n'y a aucun ordre chronologique ou autre dans la présentation, afin de bien marquer que depuis ce temps-là, chaque génération a sa part de responsabilité.

J'espère que ce petit montage vous a remis en mémoire ce pourquoi la SAHA est présente et ses objectifs, qui au-delà de la préservation pure et simple du patrimoine, a aussi une vocation d'alerte, de connaissance et d'histoire afin que les décideurs fassent leur choix en pleine conscience.

Pour autant, nous nous interrogeons toujours sur l'avancée du grand projet d'encadrement législatif de la protection du patrimoine à travers l'outil qui s'est d'abord appelé, jusqu'en 2010, ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) et qui avait été initié à Aix, dès 1983 par les travaux de Jean-François Esnault, sans aboutir. En 2010, les ZPPAUP ont été réformées pour s'appeler AVAP (aire de valorisation du patrimoine et de l'architecture). La ville venait d'être labellisée Ville d'Art et d'Histoire ; il était devenu nécessaire de reprendre l'étude de ce règlement d'urbanisme, qui avait été réalisé, et la SAHA était conviée aux réunions préparatoires. Finalement le projet avait été approuvé par les instances de l'Etat et validé par le préfet de Région, mais, a priori, non mis en adéquation avec le PLUI de la ville n'est pas applicable. Désormais, les Avap s'appellent Sites patrimoniaux remarquables.

Monsieur le maire nous avait indiqué vouloir faire reprendre l'étude en précisant qu'elle était désormais du ressort de Grand Lac.

La question est donc de savoir où nous en sommes de ce document d'urbanisme qui aurait le mérite de poser des règles claires en matière de préservation du patrimoine et d'éviter les affaires du type de celles qui viennent de défrayer la chronique locale autour de la villa Nirvana, et dont je ne parlerai pas ce soir, car elle est maintenant entre les mains d'associations ou d'organismes spécifiques.

Une question interroge. Quand vous allez sur le site du gouvernement Géoportail-urbanisme où vous envoie le site de Grandlac pour consulter le PLUI, si vous cliquez sur une étoile du PLUI on vous renvoie au règlement de l'AVAP ? existe-t-elle tout de même ? nous sommes un peu perdus.

Parlons de choses plus positives pour finir :

La SAHA note qu'enfin la reconstruction de l'hôtel Métropole a commencé, et dans un sens qui semble particulièrement préserver le patrimoine bâti surtout en centre urbain.

La rénovation de l'hôtel du Parc, vieil hôtel dont nous suivons la trace depuis les années 1860, nous semble de bon augure et aller aussi dans le sens de la préservation du patrimoine.

Enfin il semble que le chantier du château de la Roche du Roi ait repris : bonne nouvelle !

Finalement un grand bravo aux « restaurateurs » de l'hôtel Bernascon, dont nous avons pu admirer les travaux et la mise en valeur, des terrasses, du hall, de la cage d'ascenseur, ... lors de son inauguration à l'automne.

Ainsi se termine mon rapport d'activité ou rapport moral pour l'année 2022.

L'assemblée générale a pour rôle de l'approuver ou de le rejeter. Si vous le voulez bien, nous allons le faire à main levée.

*Est-ce que vous voulez que nous fassions un vote à bulletin secret :*

*Approuvez-vous ce rapport d'activité : Le rapport est approuvé à l'unanimité*

## Rapport financier de la Trésorière

### Les adhésions

En 2022, nous avons eu 395 adhésions, dont 50 nouvelles inscriptions, ce qui est une bonne nouvelle après deux années COVID, pour un montant de 2 767 €.

Le montant des mécénats est stable (1 093 €) et la Ville nous a apporté son soutien avec une subvention de 6 500 euros.

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous-mêmes et la Ville portez à notre association.

### Les revues et les livres

En 2022, nous avons édité 3 revues (7 295 €), participé pour un tiers du montant à l'édition du livre « Club nautique, 140 ans de voile » et acheté, pour la revente à nos adhérents, 400 livres « Aix, carrefour des villégiatures » (9 581 €).

Nous constatons une légère reprise des ventes de revues par abonnement (4 573 € contre 3 918 € en 2021) et, a contrario, une baisse des ventes de revues hors abonnement (2 900 € contre 7 344 € en 2021), ainsi que des livres (4 293 € contre 7 566 € en 2021).

Le montant du stock de revues et de livres a augmenté de 4 574 € (27 437 € contre 22 863 en 2021).

### Les événements en 2022

L'année 2022 aura été marquée par :

- la réalisation du film « So British » (5 777 €) ;
- le congrès des Sociétés Savantes en octobre (5 470 € correspondant aux frais de communication, les envois postaux, la commande des repas auprès d'un traiteur et la facture pour la présence des vigils).

Pour ce même congrès, nous avons des produits de 6 845 € (le paiement des repas et une subvention de 5 000 € de l'Union des Sociétés Savantes).

Nous avons provisionné 5 000 € pour faire face aux dépenses de ces deux événements.

### Les dépenses de fonctionnement

Notre budget de fonctionnement est stable : 500 € de fournitures et 150 € pour les frais d'AG.

Les frais postaux pour l'envoi des revues et courriers s'élèvent à 3 388 €, avec une diminution ces dernières années du fait de l'envoi de courriers par mail.

Nous avons fait des achats de patrimoine pour 1 170 €, avec un montant de reventes de 891 €.

### Les conférences et les sorties

Les conférences : le montant des dépenses est de 1 554 € (remboursement des frais de déplacement, de restaurant, voire d'hôtellerie quand les conférenciers viennent de loin, et location de la salle du cinéma Victoria.

Pour rappel, les conférenciers interviennent de façon bénévole.

Les sorties ont été marquées par les conséquences des deux années COVID, avec une moindre participation, ce qui a entraîné un déficit de 3 000 €, dont :

- 2 200 € suite à l'annulation de la sortie de 3 jours à Nîmes (13 inscriptions). Nous sommes toujours en attente du remboursement ;
- 300 € pour les autres sorties, toujours pour les mêmes raisons ;
- 500 € pour la sortie à Gruyère programmée en décembre. Nous avons dû faire demi-tour compte tenu de la météo, mais payer l'autocariste pour une demi-journée.

### Les tableaux des produits et des charges 2022

Ils complètent de façon détaillée les points abordés précédemment.

Produits 2022			
Adhésions	2 767		
Mécénat	1 093	3 860	11 %
Ventes de revues :			
* par abonnement	4 573		
* hors abonnements	2 900		
Ventes de livres et autres produits	4 293	11 766	33 %
Subvention ville		6 500	18 %
Colloque	6 845		
Revente (livres, cartes postales)	891		
Produits financiers	368		
Reprise sur provision	5 000	13 104	1 %
<b>Produits fonctionnement</b>		<b>35 230</b>	
Sorties découvertes		9 538	
<b>Produits globaux</b>		<b>44 768</b>	

Charges 2022		
Reuves	7 295	21 %
Livre	9 581	27 %
Film So British	5 777	16 %
Colloque	5 470	16 %
Frais postaux et télécomm	3 388	10 %
Achat livres et objets pour revente	1 068	3 %
Achat de patrimoines	105	0 %
Organisation de conférences	1 554	4 %
Organisation de salons	48	0 %
Frais de pub et communication	64	0 %
Assurance (payée en déc 2021, 400 €)		0 %
Fonctionnement du CA	499	1 %
Frais AG, réunions adhérents, CA	150	0 %
Services bancaires et assimilés	132	0 %
<b>Charges fonctionnement</b>	<b>35 131</b>	
Variations stocks	-4 574	
Sorties découverte (avances de fonds)	12 617	
<b>Charges globales</b>	<b>43 174</b>	
<b>Bénéfice</b>	<b>1 594</b>	

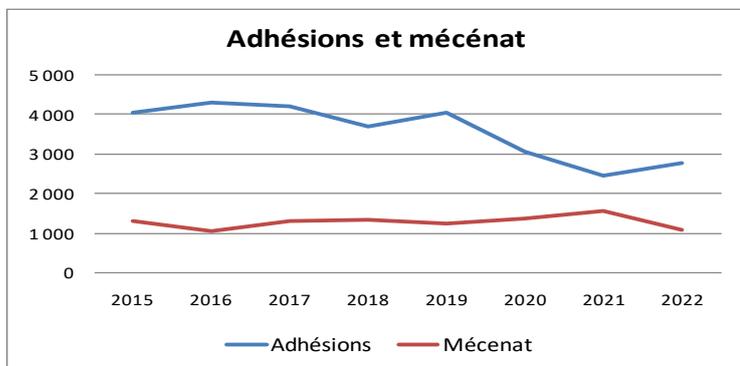
Les documents comptables peuvent être consultés en prenant rendez-vous auprès de Joël Lagrange.

### Les tarifs pour 2023

Ils restent inchangés par rapport à 2022.

### L'évolution des adhésions et des ventes sur 8 ans (2015/2022)

Tableau 1 : on constate la stabilité des adhésions, puis leur chute en 2020 et 2021 et une légère reprise en 2022. Les montants des mécénats sont stables.



Adhésion et abonnement à la revue	35 €
Adhésion et abonnement à la revue - jeune moins de 25 ans	18 €
2 adhésions et 1 abonnement à la revue	45 €
Abonnement seul à la revue	25 €
Adhésion seule à l'association	20 €
Adhésion "membre sympathisant et abonnement à la revue (minimum)	60 €

### Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Avant d'écouter les réponses de nos édiles à nos interrogations sur l'état du patrimoine, nous devons d'abord renouveler par tiers notre conseil d'administration.

Notre renouvellement cette année concernera plus du tiers du conseil, car après les années covid, et à la suite des AG qui n'ont pas eu lieu en présentiel et sans élection, nous sommes un peu perdus et devons reprendre le fil. Aussi, nous constatons un démissionnaire pour cause de maladie, M Podevin, et cinq renouvelables : moi-même, François Fouger, Béatrice Druhen-Charnaux, Jean-François Connille, Laurent Demouzon. Tous se représentent devant vos suffrages, et nous avons reçu une candidature :  
Nous allons, si vous le voulez bien, élire vos administrateurs à main levée,  
Pour Béatrice Druhen-Charnaux : élu à l'unanimité  
Pour François Fouger : élu à l'unanimité  
Pour Laurent Demouzon : élu à l'unanimité  
Pour Jean-François Connille : élu à l'unanimité  
Pour Joël Lagrange : élu à l'unanimité

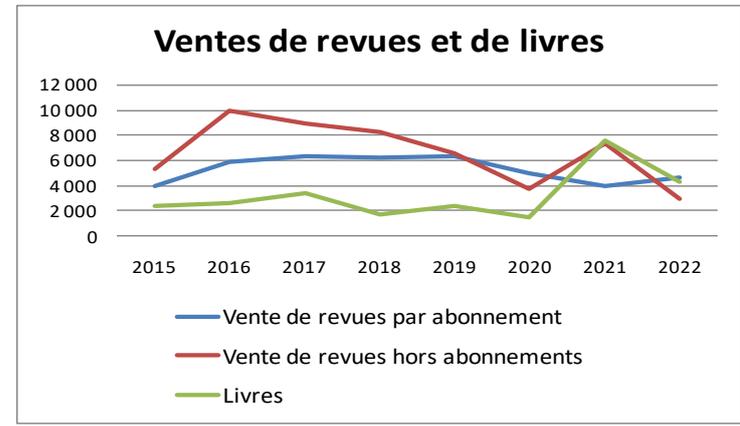
Sont donc élus : Béatrice Druhen-Charnaux ; François Fouger ; Laurent Demouzon ; Jean-François Connille ; Joël Lagrange.

Le prochain conseil d'administration aura donc la charge de désigner le nouveau bureau.

Je laisse maintenant la parole à M. le maire, avant de la laisser éventuellement à la salle et de vous convier à notre cocktail au sous-sol.

Tableau 2 : la vente de revues par abonnement a augmenté en 2016 (de 4 000 € à 6 000 €), pour diminuer durant les années COVID et amorcer une légère hausse en 2022. Les ventes de revues hors abonnement ont presque doublé en 2016 pour revenir en 2019 au même niveau que celui de 2015, avec un pic de ventes en 2021. La vente de livres est restée stable de 2015 à 2020 pour également être en forte hausse en 2021.

Il est toujours difficile de prédire l'engouement, ou non, de certaines revues.



### Intervention de Mme la première adjointe et de M le maire.

En résumé très bref :  
Mme la première adjointe fait le point sur la politique culturelle de la ville et notamment la future rénovation du musée Faure.  
Mr le maire parle de l'avancement du chantier des Thermes et notamment de la prochaine mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment Pellegrini qui appartient à la ville. Le chantier des Thermes devrait commencé en 2023.  
M. le maire fait le point sur le dossier de la villa Nirvana et donne le résultat de l'enquête publique. Son opinion est que la conservation du patrimoine doit primer et que des secteurs autres sont prévus pour la densification urbaine. Il préférerait que la zone soit transformée en zone ND non constructible, qui préserve le bâti et le parc.  
M. le maire précise que le projet d'AVAP, Sites patrimoniaux remarquables, va être relancé par Grand Lac très prochainement. Une personne dédiée qui s'occupe actuellement du règlement de la publicité sur l'agglomération se chargera de la nouvelle étude dès qu'elle aura fini avec sa mission actuelle.  
M. le maire remercie la SAHA pour le travail accompli par ses bénévoles.

La saha remercie la municipalité pour la subvention de 6500 euros accordée pour 2023.

La soirée se poursuit par un moment de convivialité au sous-sol du cinéma